

Guide conférencier [LP]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Durée : 1 an
- > ECTS : 60
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Guide conférencier](#)

Présentation

La licence professionnelle mention Guide conférencier de l'Université Paris Nanterre existe sous cette forme depuis 2011 (où elle a pris la suite du Diplôme national de guide-interprètes national, DNGIN, ancêtre des licences professionnelles, et qui existait depuis 1995). Elle respecte les contenus attendus dans le cadre de l'arrêté du 9 Novembre 2011 modifié qui fixe les compétences à acquérir pour obtenir la carte professionnelle de Guide-conférencier. Cette licence professionnelle de Guide-conférencier est régie par le code 299977 du RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Cette licence comporte 25 places ; elle est ouverte prioritairement en formation continue, mais aussi, en formation initiale, aux étudiants titulaires de licence Histoire, histoire de l'art ou de Langue, mais aussi de personnes bénéficiant de validation des acquis de l'expérience (VAE). Le recrutement se fait à l'issue d'un entretien oral qui se déroule pour partie en anglais. Les enseignements sont dispensés à l'Université Paris-Nanterre (au bâtiment de la formation continue).

Objectifs

Le Guide-conférencier est une personne conduisant une visite dans la langue choisie par les visiteurs et interprétant le patrimoine culturel et naturel d'une aire géographique déterminée. Le métier de guide-conférencier fait partie des professions réglementées régies par le code du tourisme. Pour exercer ce métier, il faut être titulaire d'une carte professionnelle de guides-conférenciers. Cette carte est délivrée aux personnes titulaires d'une certification que sanctionne la Licence professionnelle de guide-conférencier. Ce métier s'exerce sur l'ensemble du territoire français.

Savoir-faire et compétences

La formation de guide-conférencier a pour objectif de faire acquérir aux étudiants les compétences suivantes :

Connaître le Patrimoine et les enjeux patrimoniaux pour exercer le métier de Guide conférencier.

Concevoir et maîtriser la méthodologie de guidage.

Conduire une visite guidée, afin de répondre à une prestation parfaitement identifiée.

Posséder un niveau en langue suffisant (minimum C1 : en français et en langues étrangères) pour répondre de manière satisfaisante à l'exigence de la demande.

Utiliser les outils numériques pour traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Maîtriser l'environnement et le marché professionnel de la visite guidée qui permettra l'accès à l'emploi.

Les + de la formation

La formation est servie par un environnement, la région Ile de France, au potentiel touristique exceptionnel. Ce territoire constitue le principal bassin d'emplois pour

ce métier et des liens étroits ont été noués depuis fort longtemps avec le milieu professionnel. D'ailleurs de nombreux professionnels interviennent dans cette formation, ce qui permet aux étudiants de développer une véritable employabilité à l'issue du diplôme.

Organisation

La formation accueille des étudiants en formation initiale, mais aussi et surtout en formation continue.

Cette formation à plein-temps s'étend sur une période allant d'octobre à mars. Un stage de 12 semaines succède au cours en présentiel (entre avril et juin) en France ou à l'étranger.

Cette formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE), ainsi qu'à la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Il n'existe pas de parcours-type, puisque la licence est clairement orientée vers le métier de guide-conférencier, comme stipulé dans l'arrêté de 2011.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances pourra prendre différentes formes, notamment la réalisation de dossiers collectifs et individuels, mais aussi des présentations orales en situation de guidage. A la fin de la formation, il sera

demandé la réalisation d'un projet professionnel sur une thématique validée par l'équipe pédagogique.

Admission

Conditions d'admission

Condition d'accès

Pour la formation initiale :

Cette Licence professionnelle s'adresse aux candidats titulaires d'un diplôme validé à bac+2 dans l'un des domaines suivants : Histoire, Histoire des Arts, Archéologie, Médiation culturelle, Communication, Langues.

Pour la formation continue :

Cette Licence professionnelle s'adresse aux personnes engagées ou non dans la vie active après validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels par une commission adhoc.

Contact(s)

> **Patrick Courtin**

Responsable pédagogique
pcourtin@parisnanterre.fr